

## **AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR**

### **RÈGLEMENT NUMÉRO 61-2024**

**Avis est donné de ce qui suit :**

1. Qu'à sa séance extraordinaire tenue le 16 décembre 2024 à 20h, le conseil de la Municipalité de Rawdon a adopté le *Règlement numéro 61-2024 pourvoyant à l'imposition des taxes sur les propriétés immobilières et à l'exigibilité de compensations pour la fourniture de services municipaux, le tout aux fins de l'exercice financier 2025;*
2. Ce règlement peut être consulté au bureau de la soussignée à l'hôtel de ville de Rawdon situé au 3647, rue Queen, aux heures normales d'ouverture. Ce règlement entre en vigueur suivant les dispositions de la loi.

Donné à Rawdon, ce 17 décembre 2024

(Signé) *Caroline Gray*

---

**Me Caroline Gray**  
**Directrice générale adjointe et**  
**directrice du Service du greffe**